



Un nouveau mandat, une équipe renouvelée

en page 4





MAIRIE DE CRAVANCHE

2 rue Pierre et Marie Curie
90300 CRAVANCHE

HORAIRES

Lundi et mardi : 13h30-17h30
Mercredi et jeudi : 8h30-12h
et 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h
Samedi : mairie fermée

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Tél. : 03 84 26 07 10
contact@cravanche.fr
www.mairie-de-cravanche.fr

MÉDIATHÈQUE

Mercredi :
de 9h à 12h et de 15h à 18h
Jeudi :
de 16h à 18h

CRAVANCHE LE MAG' Bulletin municipal d'informations JUIN 2026, N°21

Directeur de la publication : Renaud Veber
Responsable de la direction : Anne-Claude Truong
Comité de rédaction : Anne-Claude Truong,
élus de Cravanche
Photos : Élus de Cravanche, Florence Portebois,
Esther Greiner, Caroline Faivre, club du Bois Joli,
Jean-Philippe Guillard.
Conception & mise en page : Christophe Patrix
Tirages : 1 000 exemplaires
Dépôt légal : juin 2026 ISSN 3098-064X

Sommaire

VIE MUNICIPALE

- Nouvelle municipalité - un nouveau mandat, une équipe renouvelée p. 4 | 5
- Masques et paillettes - soirée costumée à la Cravannoise p. 7
- Concours fleurissement et décors p. 6

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

- Journée dijonnaise pour le CMJ p. 8
- Devoir de mémoire pour les jeunes du CMJ p. 9

CÉRÉMONIES

- Cérémonie du 8 mai p. 10

ASSOCIATIONS

- Loto - un après-midi solidaire avec Cravanche Sans Frontières p. 11
- Les sorties du Club du Bois Joli p. 11
- Planning des associations 2026 | 2027 p. 12 | 13

BUDGET

- Comptes financiers uniques 2025 p. 14 | 15
- Budget communal 2026 p. 16 | 17

ÉDUCATION

- Projet Éducatif Territorial p. 18

CIVISME

- Nuisances sonores et environnementales p. 19
- Obligation de tenir les chiens en laisse p. 19

CCAS

- « Bien vieillir chez vous » - ateliers plébiscités p. 20
- Repas des Aînés p. 21
- E-Carte Avantages Jeunes p. 22
- Plan canicule à Cravanche p. 22

SÉCURITÉ | PRÉVENTION

- Arnaques et fraudes au téléphone et sur internet p. 23
- Rappel - caméras de vidéosurveillance pour les particuliers p. 25

TRAVAUX

- Travaux et améliorations à l'école Jean de la Fontaine p. 24
- Travaux de maintenance voirie p. 25

NÉCROLOGIE

- Claude Faivre p. 26
- Marie-Odile Chambard p. 26

ÉLECTIONS

- Élections sénatoriales le 27 septembre 2026 p. 27

MOTS CROISÉS

- Les Mots croisés d'Anne-Claude p. 27

INFOS | AGENDA | SOLUTION DES MOTS CROISÉS

- Recensement citoyen obligatoire à 16 ans p. 28
- Remise des récompenses baccalauréat mention TB p. 28
- Agenda p. 28
- Mots croisés (solution) p. 28



Édito

Chères Cravannoises,
chers Cravannois,

Je tiens avant tout à vous remercier chaleureusement. Vous m'avez renouvelé votre confiance lors des

élections municipales le 15 mars, ainsi qu'à la liste que j'avais l'honneur de conduire. Ce mandat s'inscrit dans la continuité avec une équipe d'adjoints et de conseillers déjà établie mais aussi dans le renouveau puisque dix nouveaux conseillers municipaux apportent leur regard et leur énergie dans les affaires communales. Tous, déjà fortement impliqués, se sont mis rapidement au travail et je les en remercie. Nous évoluons dans un contexte très difficile à appréhender, tant au niveau national qu'international. L'instabilité, le manque de repères, l'inquiétude pour le futur sont particulièrement anxiogènes. Les budgets communaux diminuent drastiquement mais les charges imposées à la commune augmentent régulièrement. Cependant celle-ci doit être un socle sur lequel se construit le quotidien mais aussi se programme l'avenir.

Lors de ce mandat, je compte poursuivre avec mon équipe les travaux déjà engagés et lancer les projets que nous n'avons pas encore pu entamer. La circulation dans Cravanche est un point crucial. Les axes principaux sont très empruntés et doivent être sécurisés. Des aménagements sont à l'étude pour limiter la vitesse qui est jusqu'à présent rarement respectée.

Nous poursuivrons la rénovation des bâtiments communaux, notamment dans le domaine énergétique. La construction envisagée pour abriter les ateliers municipaux et une salle des associations est un projet d'avenir qui me tient à cœur. Il a été repoussé à cause de contraintes financières mais il devra être réalisé ces prochaines années. Le Cravanche d'aujourd'hui et de demain se construit avec ses habitants, en renforçant notamment les liens de solidarité lors des cérémonies et des fêtes. Je sais pouvoir m'appuyer sur les associations pour contribuer à son dynamisme mais aussi sur les jeunes de la commune. Ainsi le Conseil municipal des jeunes s'est engagé auprès de l'UNADIF-FNDIR pour perpétuer le devoir de mémoire lors des commémorations patriotiques. Je remercie sincèrement Jean-Pierre Borgo pour ses interventions afin que notre jeunesse n'oublie pas et qu'elle puisse contribuer à rendre meilleur un monde ébranlé. Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes vacances et de passer un très bel été.

Renaud Veber
Maire de Cravanche

Nouvelle municipalité



Une seule liste était présente lors des élections municipales le 15 mars 2026, celle du maire sortant Renaud Veber qui fut élue au 1^{er} tour avec 571 voix pour 657 participants.

Vendredi 20 mars, Martine Bonvallet, doyenne du conseil municipal, présida à l’élection du maire qui fut élu à l’unanimité. Élus également, les cinq adjoints du précédent mandat conservèrent leur poste et deux postes de conseillers délégués furent créés. Dix nouveaux conseillers intégrèrent l’équipe, apportant un regard neuf pour un mandat renouvelé « dans la continuité ».

- Le maire
- Sylvaine Girardey, 1^{ère} adjointe chargée des affaires sociales et des aînés.
- Sébastien Danel, 2^e adjoint aux événements et à la vie associative
- Anne-Claude Truong, 3^e adjointe à la communication
- Alain Doré, 4^e adjoint aux travaux, à la sécurité et à l’urbanisme
- Aline Modolo, 5^e adjointe aux affaires scolaires, à l’enfance et à la jeunesse

Les commissions communales ont été constituées lors du conseil municipal du 30 mars ainsi que la formation du CCAS et la désignation des élus représentant la commune au sein des différentes instances et organismes extérieurs.

COMMISSIONS COMMUNALES

- Commission des Finances | Ensemble du conseil municipal
- Commission Travaux, environnement et cadre de vie | Vice-président : Alain DORÉ
- Commission des Affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse | Vice-présidente : Aline MODOLO
- Commission Événement et vie associative | Vice-président : Sébastien DANEL
- Commission communication | Vice-présidente : Anne-Claude TRUONG
- Commission fleurissement et décors

CCAS

- Vice-présidente : Sylvaine GIRARDEY
- Le conseil d’administration du CCAS comprend des membres du conseil municipal et autant de membres extérieurs participant à des actions sociales menées dans la commune.
- Six titulaires et deux suppléants ont été élus parmi les conseillers municipaux et six membres extérieurs ont été désignés par le maire.

Les élus



SÉBASTIEN DANEL
2^e Adjoint



SYLVAINE GIRARDEY
1^{ère} Adjointe



ANNE-CLAUDE TRUONG
3^e Adjointe



ALAIN DORÉ
4^e Adjoint



RENAUD VEBER
Maire



ALINE MODOLO
5^e Adjointe



ERIC FÉVRIER
Conseiller municipal



ABDALLAH GHADDAR
Conseiller municipal



GRÉGORY NAVARRO
Conseiller municipal



EMILIE TAMISIER
Conseillère municipale déléguée



NADINE GUILLARD
Conseillère municipale déléguée



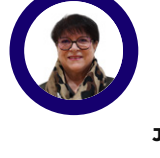
JEAN-NOËL DEFER
Conseiller municipal



ANTHONY PETER
Conseiller municipal



RICHARD GAVOILLE
Conseiller municipal



OLGA CHALVERAT
Conseillère municipale



MARTINE BONVALLET
Conseillère municipale



JULIE NAVARRO
Conseillère municipale



JEAN-MICHEL TOMAS
Conseiller municipal



NADINE POUGET
Conseillère municipale

REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

- Élection des membres de la Commission d’appel d’offres :
 - Titulaires : Alain DORÉ, Jean-Noël DEFER, Éric FEVRIER
 - Suppléants : Richard GAVOILLE, Sylvaine GIRARDEY, Jean-Michel TOMAS
- Élection des représentants au sein de Territoire d’énergie 90 (TDE 90)
 - Délégués titulaires : Abdallah GHADDAR, Richard GAVOILLE
 - Délégués suppléants : Alain DORÉ, Anthony PETER
- Élection des représentants au sein du syndicat mixte de gestion de parcs automobiles Publics (SMGPAP)
 - Délégué titulaire : Abdallah GHADDAR
 - Délégué suppléant : Grégory NAVARRO
- Élection des représentants au syndicat intercommunal de la fourrière animale (SIFOU)
 - Délégué titulaire : Sébastien DANEL
 - Délégué suppléant : Jean-Michel TOMAS
- Élection des représentants à l’Agence d’urbanisme (AUTB)
 - Délégué titulaire : Anne-Claude TRUONG
 - Délégué suppléant : Abdallah GHADDAR
- Élection d’un représentant au Comité national d’action sociale (CNAS)
 - Délégué titulaire : Aline MODOLO
- Désignation d’un référent déchet : Sébastien DANEL
- Désignation d’un correspondant sécurité incendie : Alain DORÉ
- Désignation d’un correspondant défense : Anthony PETER
- Désignation d’un délégué sécurité routière : Aline MODOLO

Concours fleurissement et décors



Vendredi 6 février, Claudine Magni présidait pour la dernière fois et avec émotion la cérémonie de remise des prix décors de Noël et villages fleuris.

Elle avait en effet décidé de passer la main, après dix-huit années de bons et loyaux services au sein de la commune en tant que conseillère municipale, conseillère déléguée ou adjointe.

Treize personnes s'étaient inscrites au concours fleurissement et vingt à celui des décors de Noël.



Pour rappel, au concours départemental des Villes et villages fleuris, quatre Cravannois ont été récompensés le 17 décembre 2025 à Belfort ; 1^{er} : **Daniel Woehrlé**, 2^e : **Julie Navarro** et **Nadine Pouget**, 3^e : **Danièle Bagard**, chacun(e) dans sa catégorie.

Que soient remerciés celles et ceux qui contribuent activement à l'embellissement de notre commune, habitants, lauréats, bénévoles des équipes décors et fleurissement ainsi que les services techniques.

Résultats des concours communaux

Les premiers prix du fleurissement ont été remportés par
Daniel WOEHRLÉ (maison avec jardin),
Julie NAVARRO (maison sans jardin),
Nadine POUGET (immeuble collectif)
Danièle BAGARD (commerces, gîtes et restaurants)

Pour les décors de Noël, les 1^{ers} prix ont été remis à

De jour sans illuminations :
Liliane DESILES (maison individuelle)
Annie THOMAS (collectifs et appartements)
La boulangerie COLLEDANI (commerces)

De nuit avec illuminations :
Audrey DEVAUX (maison individuelle)
Angélique MARX (collectifs et appartements)

Masques et paillettes pour une soirée costumée à la Cravannoise



Rio, Venise, Nice ? Il ne fallait pas aller si loin pour une fête carnavalesque ce 31 janvier mais se rendre à la Cravannoise lors de la traditionnelle soirée donnée en l'honneur des bénévoles des associations et du personnel communal.

Une telle soirée se prépare longtemps à l'avance pour la commission événements : réserver la salle, choisir un DJ, commander les repas une fois connu le nombre de convives, contacter le traiteur et prévoir les boissons, rechercher une personne pour aider à la vaisselle, choisir le thème de la soirée, ce qui conditionnera la décoration de la salle, et bien d'autres détails encore.

Le jour J, à 19h, tout est prêt pour accueillir les invités, après quelques frayeurs causées par une courte coupure de courant.

Le repas concocté par Culture Food et la prestation musicale de « Kdance90 Animation » réjouissent vite les corps et les cœurs et la piste de danse est souvent occupée pour un rock, un slow ou un madison.



Grâce aux clichés délivrés par le photobooth, chacun peut garder un souvenir de cet événement.

À 1h30, la soirée n'est pas terminée pour les membres du conseil municipal qui ont assuré le service. Ranger, nettoyer, il y a encore beaucoup à faire, avec heureusement l'aide de Tonio de Passerelle pour l'emploi.



Journée Dijonnaise pour le CMJ



La forte chaleur de ce mercredi 27 mai n'a pas entamé l'enthousiasme des enfants lors de la visite de la capitale régionale.



A leur descente du TGV, ils se sont rendus avec leurs accompagnateurs à la préfecture de région pour une visite des bâtiments suivie d'une session d'échanges avec trois représentants du secrétariat général des affaires régionales. Ces derniers ont été très sensibles à l'engagement des jeunes dans la vie municipale et aux actions qu'ils y mènent.

Les enfants ont ainsi pu mieux comprendre le rôle du préfet de région à travers des exemples concrets. Après cet échange riche, direction le parc Darcy pour un pique-nique à l'ombre des arbres avant de démarrer le « parcours de la chouette », un jeu de piste qui permet de découvrir les principaux monuments de Dijon et surtout de caresser la célèbre petite chouette porte-bonheur. Au cours de leur déambulation, les enfants avaient pour mission de trouver un maximum de représentations picturales, nombreuses sur les façades des bâtiments (Lego de M'Brick, pixels et graphes de street art).

La chaleur étant bien présente, tous ont ensuite trouvé de la fraîcheur dans le Musée des Beaux-Arts et ont pu admirer de magnifiques pièces tels qu'un sarcophage égyptien ou encore les imposants tombeaux des ducs de Bourgogne.

Pour finir cette belle journée, une surprise glacée a contribué encore à rafraîchir l'équipe et à trouver le courage de rejoindre la gare !



Devoir de mémoire pour les jeunes du CMJ



Samedi 28 mars, Jean-Pierre Borgo accompagné de quatre membres de l'UNADIF, Louane Grennepois (présidente), Mehmet Birsén (vice-président / communication), Valentin Paoli et Sylvie Henry (porte-drapeaux), ont été reçus en mairie par le maire Renaud Veber et les jeunes conseillers municipaux.

Préparés à cette visite par Nadine Guillard et Aline Modolo, les enfants connaissaient déjà l'association, notamment par la pose l'année dernière du pavé de la mémoire à Cravanche.

Jean-Pierre Borgo a rappelé cette période funeste de notre histoire, les arrestations, la déportation, les camps de concentration. Louane, Mehmet, Valentin et Sylvie ont apporté leurs témoignages sur leur engagement dans l'association et pourquoi le devoir de mémoire est important pour que plus jamais ne se reproduisent de telles horreurs.

Un drapeau relayeur de mémoire, aux couleurs de la République avec logo des déportés a été présenté au CMJ. Un modèle spécial, plus petit, a été commandé par la commune et sera confié à un jeune conseiller porte-drapeau, accompagné de deux gardes-drapeaux, lors des cérémonies patriotiques. L'association fournira une casquette et les gants blancs réglementaires. En effet, le drapeau ne doit jamais être manipulé à mains nues, en signe de respect pour tout ce qu'il représente.

L'UNADIF sera présente lors de la cérémonie du 11 novembre avec Valentin en tenue de « poilu ». À l'issue de cette rencontre, les enfants se sont vu offrir des viennoiseries par les visiteurs, moment gourmand après des évocations plus graves.





Roland Heidet, Alik Taeyan, Joëlle Morel, Émilie, Léo, Sacha et Valentin Paoli

Cérémonie du 8 mai

en présence de membres de l'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus. Trois membres du CMJ ont accepté de devenir porte-drapeaux

Des enfants de Cravanche se sont particulièrement distingués lors de la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale il y a 81 ans.

Nolan Devaux, 1^{er} adjoint du conseil municipal des jeunes, a pris la parole pour présenter l'engagement du CMJ auprès de l'UNADIF FNDIR. Jean-Pierre Borgo et des représentants de l'association ont remis à Léo, Sacha et Emilia un drapeau « Jeunesse & Relayeurs » portant les couleurs de l'UNADIF FNDIR, du CMJ, de Cravanche et de la République française.

Olivia, maire du CMJ et le maire Renaud Veber ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts de même que Jean-Pierre Borgo accompagné de Louane Grennepois et d'Élise Desvernois, présidente de Jeunesse et Relayeurs.



Lever des couleurs

Puis les enfants des classes de CM1 et CM2 de Mme Boileau, et de Mme Zimmermann ont honoré les disparus avec des fleurs et des bleuets stylisés sur galets avant de chanter la Marseillaise. Après une remise de gerbe et un moment de recueillement au monument des Commandos d'Afrique, tous les participants à cette cérémonie étaient invités à partager le verre de l'amitié à la Cravannoise.



Drapeau du CMJ



LOTO : un après-midi solidaire avec Cravanche Sans Frontières



Cette manifestation annuelle qui allie convivialité et solidarité a rassemblé ce dimanche 22 février 160 participants à la Cravannoise.

Concentré sur son carton, hésitant sur les numéros à choisir dont certains sont parfois fétiches, chacun espérait le tirage faste lui permettant de gagner les billets d'entrée à Europapark, le robot de cuisine ou tout autre lot prestigieux. Les bénéfices de cette manifestation seront remis aux personnes en difficulté par l'intermédiaire du CCAS.



Les sorties du Club du Bois Joli

Le club du Bois Joli compte 65 adhérents et nombreux sont ceux qui aiment se retrouver lors des après-midi récréatifs du mercredi.

Mais le président Frédéric Dusautois tient aussi à sortir des frontières cravannoises pour des escapades gourmandes. Lors d'un vendredi 13 mars ensoleillé, 48 convives se sont attablés autour d'une friture au restaurant Glockabrunna de Balschwiller. Puis ce fut une dégustation d'asperges le 11 mai à la ferme Maurer à Dorlisheim avant la dernière sortie de la saison programmée à Arbois mardi 30 juin. Pour compléter ces « activités de tables », jeux de société et sorties gastronomiques, une section « marche douce » a vu le jour, supervisée par un adhérent, Patrick Guyot. Des balades simples et à proximité sont proposées, avec rendez-vous devant la Cravannoise pour un départ en covoiturage.



Planning des associations 2026 | 2027



Gymnastique



Reprise lundi 7 septembre à la Cravanchoise avec Isabelle et Fabienne, diplômées fédérales et brevet d'état. La cotisation annuelle est de 70 €, à partir de février : 50€

Toute inscription devra être accompagnée : d'un chèque à l'ordre de "Gymnastique Cravanchoise" d'un certificat médical d'aptitude (valable 3 ans)

- **Renforcement musculaire et stretching**
le lundi de 19 h à 20 h 30 avec Isabelle
- **Renforcement musculaire**
le mardi de 9 h 30 à 10 h 30 avec Fabienne
- **Stretching**
le jeudi de 9 h 30 à 10 h 30 avec Fabienne

Trois séances d'essai sont offertes aux nouveaux adhérents.

À emporter : une serviette, un tapis, des chaussures de gym et une petite bouteille d'eau.



■ **Informations et réservations :** Bruno CHOIGNARD (président) ☎ : 06 81 06 14 78
✉ : bureau_TT_cravanche@outlook.fr

■ **Contact :** ✉ : familledemarche@numericable.fr
Après 18 h **Aline BOILLLOT** Secrétaire
☎ : 06 62 72 43 77 ou 06 71 85 13 35

Titan Boxing Club

Mardi 15 septembre reprise de la boxe opposition de 19h à 21h. (Les cours ont lieu le mardi et le vendredi de 19h à 21h).

Mercredi 16 septembre reprise du Fitboxing de 19h à 20h30.

Samedi 19 septembre : baby boxe (3-6 ans places restreintes 6 enfants) de 9h30 à 10h- jeunes (7-12 ans) de 10h à 11h.

■ **Essai possible**

■ **Contact :** Daniel Gomard ☎ : 06 02 72 75 65
✉ : tboxingclub90@gmail.com

Ping pong

La rentrée se fera le 9 septembre 2026 à la Cravanchoise. Les détails concernant les horaires des séances, les cotisations et le nombre d'équipes engagées ne sont pas connus au moment de la parution de votre revue. Ils seront inscrits dans le prochain Mag mais vous pourrez avoir des informations courant juin au contact suivant :

Relaxation sonore



Un mardi par mois, de 20h à 21h, profitez d'un moment de détente lors d'un concert allongé. Baptiste vous accueillera à la Cravanchoise dès 19h45 aux dates suivantes :

En 2026 : 15 septembre, 13 octobre, 17 novembre, 15 décembre

En 2027 : 2 mars, 30 mars, 27 avril, 1^{er} juin

Tarifs : 15 € la séance ou 60€ pour 6 séances

Apportez pour votre confort un tapis de sol, un lit de camp ou une chaise longue ainsi qu'un plaid et un petit coussin

■ **Informations et réservations :** Hélène ☎ : 06 83 20 60 48

Club du Bois Joli

Le club fermera ses portes le mercredi 29 juillet 2026 pour la section « jeux de société » et le jeudi 30 juillet 2026 pour la section « marche douce ».

Il reprendra ses activités mercredi 9 septembre à 14h pour les jeux de société à la Cravanchoise et jeudi 10 septembre pour la « marche douce », en fonction du nombre d'intéressés. Dans ce cas, rendez-vous à 14h sur le parking de la Cravanchoise

■ **Renseignements et contact :** ☎ 06 15 67 30 60 | ✉ clubduboisjoli.cravanche@sfr.fr

Le Club du Bois Joli, c'est aussi quelques moments forts dans l'année, des sorties au restaurant mais aussi un après-midi dansant. Le prochain aura lieu samedi 10 octobre 2026.

■ Le tarif des adhésions est de 25 € pour l'année. Cette cotisation donne droit à l'accès de la section « Jeux de société » et la section « marche douce ».

■ Le goûter du mercredi est au tarif de 1,50€

Danse

L'association Show Danse and Sing Studio vous propose de découvrir ses activités lors de portes ouvertes, avec démonstrations et ateliers offerts, le samedi 27 et dimanche 28 juin 2026.

Reprise des cours dès la semaine du 7 septembre 2026.

Une semaine d'essai est proposée :

du mardi 1^{er} septembre au vendredi 4 septembre 2026. Sur réservation. Cotisation et tarifs selon la discipline choisie.

Jours	Heures	Public	Style
Mardi	17h - 18h	4-5 ans	Eveil à la danse
	18h - 19h15	Adultes, Grands Adolescents (à partir de 12 ans)	Comédie Musicale Chant et Danse
	19h15 - 20h15	Adultes, Grands Adolescents (à partir de 12 ans)	Danse de salon débutant : Rock, chacha, Lindy Hop, Rumba, Tango, Valses
	20h15 - 21h15	Adultes, Grands Adolescents (à partir de 12 ans)	Salsa/ Bachata/Latines Danses
Jeudi	17h- 18h	5-6 ans	Initiation
	18h - 19h10	7-10 ans	Show Danse/Moderne/Contemporain
	19h15 - 20h15/30	Confirmés et avancés	Danse de salon confirmés et avancés : Rock, chacha, Rumba, Tango, Valses, Lindy, Quick Step...
Vendredi	17h - 18h	7-10 ans	Danse classique préparatoire / élémentaire 1 et 2
	18h15 - 19h45	Adultes, Grands Adolescents (à partir de 12 ans)	Show Danse, Moderne, Cabaret, Contemporain

■ **Informations et modalités :** ☎ 06 77 86 98 88 | ✉ showdanse.studio@gmail.com

Arts plastiques

Activités	Jours & horaires	Reprise	Lieu
Aquarelle	Lundi de 9h15 à 11h45	14/09/26	Cravanchoise/rue Aristide Briand
Acrylique	1 ^{er} , 3 ^e , 5 ^e jeudi de 14h15 à 17h15	17/09/26	Cravanchoise/rue Aristide Briand
Pastel	Lundi de 14h à 17h	07/09/26	Cravanchoise/rue Aristide Briand
Couture/accessoires & habillement	Lundi de 17h30 à 20h	14/09/26	Cravanchoise/rue Aristide Briand
Dentelle aux fuseaux	Mardi de 9h à 12h et les 2 ^e et 4 ^e jeudi de 13h30 à 17h30	10/09/26	Cravanchoise/rue Aristide Briand
Dentelle sur papier, Cartes 3D & à broder	Mardi de 13h à 16h	15/09/26	Cravanchoise/rue Aristide Briand
De fil en aiguille	Mardi de 14h à 17h15	08/09/26	Mairie de Cravanche
Couture/habillement	Jeudi de 9h à 11h30	10/09/26	Cravanchoise/rue Aristide Briand
Cartonnage - Collimage (Scrapbooking)	Vendredi de 10h à 17h	18/09/26	Cravanchoise/rue Aristide Briand

■ **Renseignements et contact :** Marie-France PERROT | ☎ 06 82 33 74 46 | ✉ secretaire.cravanche.ap@gmail.com

L'activité « Yoga du rire » est supprimée.

Vous trouverez dans la revue d'octobre les activités de :

■ Cravanche Sans Frontières | www.cravanche-sans-frontieres.fr

■ L'association de parents d'élèves « les Petits Cravanchous » Contact : lespetitscravanchous@gmail.com

■ Les Greffés Sportifs Comtois - REVIVRE par le Sport Site internet : lesgreffessportifscomtois.fr



Comptes financiers uniques 2025 et budgets primitifs 2026

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DE LA COMMUNE

Les comptes financiers uniques 2025 et les budgets primitifs 2026 ont été approuvés par délibération du 27 avril 2026 après avoir été étudiés en commission des finances en date du 20 avril 2026.

Le CFU s'établit à 1 544 175,78 € en recettes de fonctionnement et à 1 463 590,19 € en dépenses de fonctionnement donnant un résultat d'exercice de 80 585,59 €. L'excédent de clôture est donc de 230 585,59 € après avoir repris l'excédent de fonctionnement reporté de 150 000 €.

Les dépenses

Elles sont en légère baisse par rapport à 2024

■ Les charges à caractère général sont passées de 502 553,56 € en 2024 à 471 264,13 € en 2025.

■ Cette baisse s'explique notamment par des dépenses moindres sur les charges de chauffage et d'électricité liées notamment aux investissements pour la rénovation complète du parc d'éclairage public.

■ En 2025, moins d'interventions ont été nécessaires sur nos bâtiments publics et la reprise en direct de l'entretien des locaux nous a permis de diminuer le coût d'intervention sur un trimestre.

■ Enfin, 2025 a vu s'achever la dernière tranche du marché d'entretien de voirie pour un montant de 27 850,85 € contre 45 811,91 € en 2024.

■ Les dépenses liées aux charges de personnel sont également en légère baisse passant de 806 510,19 € en 2024 à 799 683,25 € en 2025. Cette diminution est due en partie au non-renouvellement temporaire d'un agent parti

en retraite au service technique et le recours moindre à des personnels extérieurs pour la mairie et le service enfance et jeunesse.

■ Cette diminution relative masque les hausses à prévoir en termes de cotisations sociales et prise en compte des participations obligatoires aux mutuelles santé et prévoyance des agents. En dehors des évolutions normales de carrières, il n'y a pas eu de revalorisation des salaires.

■ Les autres charges de gestion courante avec 164 572,17 € ont quant à elles augmenté d'environ 12 000 € par rapport à 2024. C'est principalement la participation au syndicat mixte de gestion du parc automobile public (SMGPAP) qui a augmenté en raison d'interventions sur l'entretien de nos véhicules.

■ La subvention d'équilibre versée au CCAS était de 16 991,64 € et les subventions aux associations ont atteint 15 256 € comprenant la subvention à la crèche des « Petits Peut-on » pour un montant de 10 506 €.

Les recettes

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 1 544 175,78 € en 2025 contre 1 518 699,62 € en 2024.

■ Les produits des services sont en hausse notamment grâce aux ventes de bois qui ont rapporté à la commune 61 372,42 € ainsi qu'aux redevances liées aux activités du service enfance et jeunesse dont la fréquentation ne s'est pas démentie avec une recette globale de 102 070,98 € malgré des effectifs scolaires plutôt en baisse.

■ Avec 536 600 €, les recettes des contributions directes sont restées quasiment stables par rapport à 2024 tout comme les autres recettes fiscales.

■ Les dotations et subventions sont stables. La commune ne perçoit plus depuis deux ans la dotation

globale de fonctionnement. Les recettes de ce chapitre se maintiennent notamment grâce à la participation financière encore importante de la Caisse d'allocations familiales mais pour combien de temps compte-tenu de la baisse observée des effectifs scolaires ?

■ La commune a bénéficié encore du reliquat des financements liés aux contrats aidés qui sont désormais terminés.

■ Les autres recettes sont constituées par les revenus des loyers pour un montant de 89 315,75 €, par le remboursement des sinistres par notre assurance, 9 071,75 € en 2025 et par le remboursement des rémunérations de personnel lié à des arrêts maladie pour 13 988,20 €.



L'INVESTISSEMENT

Les dépenses

■ Les principales dépenses en matière d'investissement en 2025 ont été constituées par le remboursement du capital des emprunts pour 125 720,52 €, les travaux réfection de voirie avec le solde du marché pour 44 048,02 €.

■ Concernant les bâtiments, l'aménagement et la mise en accessibilité des cabinets médicaux ont été réalisés pour un montant de 160 705,06 € auxquels il faut ajouter les mises aux normes de la mairie pour un montant de 4 255,60 €. Les premières dépenses pour cette opération avaient été engagées en 2024 pour un montant de 8 470,92 € constitué essentiellement par des frais d'études et de maîtrise d'œuvre.

■ Au niveau des écoles, une chaudière a été remplacée pour un montant de 10 006,55 € et le grillage de la cour d'école a été changé pour un montant de 17 937,60 €.

Par ailleurs, le sol souple du jeu extérieur de la maternelle a été remplacé pour un montant de 11 392,92 €.

■ Suite à la reprise en direct du nettoyage des bâtiments, la commune s'est équipée en nouveaux matériels pour un montant de 6 885,20 €.

■ Enfin, 10 474,96 € ont été consacrés pour une première tranche de l'extension des jeux du square Allende.

Les recettes

Les recettes d'investissement :

■ Les recettes constatées ont été de 227 072,43 €.

Elles sont constituées par l'excédent de fonctionnement de 28 208,24 € et le fonds de compensation de la TVA au titre des travaux réalisés en 2024 de 39 894,27 €

La commune a également perçu 144 999,84 € au titre des subventions sollicitées et détaillées dans le tableau ci-dessous :

ORIGINE DES FONDS	MONTANTS	OPÉRATIONS
Fonds vert (Etat)	12 954,55 €	Solde subvention modernisation éclairage public
Conseil départemental	9 897,77 €	Subvention mise en accessibilité cabinets médicaux
Grand Belfort Communauté d'agglomération (GBCA)	58 750,00 €	■ Cabinets médicaux : 41 653,61 € ■ Sécurisation espaces de jeux école : 12 221,05 € ■ Remplacement câbles nus : 4 875,34 €
Territoire d'énergie 90 (TDE 90)	14 344,74 €	■ Fonds éclairage public TDE90 : 4 445,34 € + 5 720,40 € ■ Remplacement fils nus TDE 90 : 4 179 €
Dotation d'équipement des Territoires ruraux (DETR-Etat)	41 337,14 €	Solde DETR 2017 travaux ADIJ
Dotation de solidarité pour l'investissement local (DSIL-Etat)	7 715,64 €	Solde DSIL 2017 Habitat senior



LE BUDGET COMMUNAL 2026

Il s'établit en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 614 250,00 € et en dépenses et recettes d'investissement à 750 889,21 €.

Les dépenses

- Les dépenses de fonctionnement ont été estimées au plus juste avec l'objectif de faire le maximum d'économies là où cela était possible sans porter atteinte aux services apportés à la population.
- Compte tenu du contexte international, des incertitudes planent sur le prix des énergies. Quand bien même notre adhésion au syndicat Territoire d'énergie 90 (TDE 90) nous permet de bénéficier de prix garantis en ce domaine,

le coût de certaines prestations risque d'augmenter fortement.

- En matière de charges de personnel, nos dépenses restent relativement stables même si certaines dépenses nous sont toutefois imposées notamment en ce qui concerne les cotisations aux caisses de retraite ainsi que la prise en charge obligatoire d'une partie de la prévoyance et du risque santé pour les agents communaux.

Les recettes

- La commune de Cravanche dispose des taux parmi les plus bas du département, ce qui la pénalise à double titre en termes de rentrée financière mais également sur le calcul des dotations. Le potentiel fiscal étant bas, la commune est considérée comme étant en mesure d'assurer ses besoins de financement.
- Avec la diminution des dotations, les recettes moindres au niveau du centre de loisirs en raison de la baisse de la démographie scolaire, on estime à 100 000 € la perte financière pour l'année.
- En outre, la Capacité d'Autofinancement dégagée au titre d'un exercice (appelée « CAF brute ») doit permettre, par principe, de couvrir les remboursements en capital des emprunts antérieurement souscrits. En d'autres termes, la « CAF nette » des remboursements en capital des emprunts doit être positive. À ce jour celle-ci est négative, ce qui interdit potentiellement à la commune de financer un nouveau projet par un organisme prêteur.
- Même si cette situation doit s'apurer en fin d'année, deux prêts ayant pris fin en 2025 et un terminant en 2026, il convient de se doter de quelques marges de manœuvre.

C'est pour toutes ces raisons que le conseil municipal a décidé de réévaluer les taux d'imposition pour permettre de dégager ces marges suffisantes au bon fonctionnement des services de la commune.

Les taux votés sont désormais les suivants :

- Taxe sur le foncier bâti : 28,00%
- Taxe sur le foncier non bâti : 9,54%
- Taxe d'habitation : 8,90%

■ Cette hausse cumulée avec l'augmentation de 0,8% des bases locatives décidée par la loi de finances permettra à la commune de générer environ 60 000 € de recettes supplémentaires

■ En complément de ces recettes, la commune dispose de ses propres ressources issues de la vente de bois à hauteur de 21 000 € prévus en 2026, de la location de ses immeubles pour un montant attendu de 90 000 €.

■ La baisse des effectifs scolaires nous incite à être prudent en termes de recettes que ce soit pour les redevances payées par les parents ou les subventions de la Caisse d'allocations familiales.

L'investissement

Le projet de budget 2026 s'inscrit dans la volonté de mener à termes les projets engagés.

- Les dépenses d'investissement ont été évaluées à 750 889,21 €. Ce montant tient compte d'opérations déjà en cours telles que la place Yves Druet pour 38 544 €, l'aménagement du square pour 36 316,70 €, ou la régénération de la forêt communale pour 46 000 €.
- Des crédits ont été ouverts pour la modernisation de l'éclairage des bâtiments communaux afin de générer des économies d'énergie ainsi que la pose de volets et de films solaires dans les écoles pour assurer un confort thermique aux enfants et à leurs enseignants

Il n'y aura pas de gros travaux et les nouveaux projets devront être étudiés pour permettre de bénéficier des subventions au meilleur taux. Il s'agit notamment de la

renovation énergétique des bâtiments ou la sécurisation des voiries.

■ Le projet des ateliers municipaux, du pôle associatif et de la médiathèque reste inscrit mais ne sera pas réalisé pour le moment en l'absence de financement suffisant et du règlement de certains aspects techniques du projet. Il impacte notre budget à hauteur de 97 700 € par l'obligation de maintenir l'inscription des crédits d'un projet engagé malgré la suspension effective de celui-ci décidée en janvier 2025.

■ La dette en capital au 1^{er} janvier 2026 s'élève à 516 117,53 €. Le remboursement du capital des emprunts sera de 103 500 €.

■ Enfin une avance de 171 462,61 € pour le remboursement d'emprunt a été inscrite au profit du budget du lotissement.

Les recettes

Pour financer ses projets la commune a sollicité et obtenu des subventions :

- 24 650 € au titre des travaux forestiers dans le cadre du plan France 2030
- 6 000 € pour la place Yves Druet au titre du fonds d'aide aux communes du département
- 91 250 € pour le fonds de concours de GBCA qui se répartissent comme suit :
- 22 486 € pour les travaux de voirie
- 19 496,53 € pour l'aménagement du square Allende
- 21 670,79 € pour la mise aux normes des cabinets médicaux
- 13 691,46 € pour la place Yves Druet
- 13 905,22 € pour les travaux forestiers
- 31 300 € sont également à solliciter auprès de Territoire d'énergie 90 pour les projets liés aux économies d'énergie.

En complément de ces recettes déjà citées, la commune percevra au titre du FCTVA 20 700 € sur les travaux réalisés en 2025 ainsi que la taxe d'aménagement pour un montant de 21 000 € comprenant les 19 000 € que nous avons enfin perçus dans le cadre du projet âges et vie.

Enfin 217 676,34 € sont prélevés sur l'excédent de fonctionnement 2025 de 230 585,59 € et inscrits en investissement pour la résorption obligatoire du déficit.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

■ CA 2024 ■ CFU 2025

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

502 554 €
471 264 €

CHARGES DE PERSONNEL

806 510 €
799 683 €

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

152 572 €
164 572 €

TOTAL CA 2024

1 482 022 €

Compte administratif

TOTAL CFU 2025

1 463 590 €

ÉVOLUTION GLOBALE

▼ Légère baisse

vs CA 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

■ CA 2024 ■ CFU 2025

FISCALITÉ LOCALE

544 200 €
544 054 €

PRODUITS DES SERVICES

150 903 €
170 227 €

AUTRES RECETTES (LOYERS, DIVERS)

107 461 €
100 763 €

TOTAL CA 2024

1 518 700 €

Compte administratif

TOTAL CFU 2025

1 544 175 €

ÉVOLUTION GLOBALE

▲ +1,7 %

vs CA 2024

Projet Éducatif Territorial



Le PEdT définit l'ensemble de la politique éducative municipale à destination des 0 - 17 ans.

Sa vocation première est de mobiliser les acteurs éducatifs de notre commune et toutes les ressources du territoire afin de garantir la plus grande continuité éducative possible. Le nouveau Projet éducatif de territoire de la commune de Cravanche, le 3^e depuis 2017, souligne une volonté de la Municipalité de toujours s'engager dans une ambition éducative forte, partagée par l'ensemble des partenaires et des acteurs intervenants dans le domaine de l'éducation de la commune.

Il s'inscrit dans une continuité des projets précédents, avec toutefois des objectifs actualisés suite aux constats des auto-évaluations et en rapport avec les axes stratégiques des grands contrats du Territoire : les enjeux de la CAF, les priorités de l'Education nationale et du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports.



■ **Garantir le bien être avec soi pour être bien avec les autres**
Mettre en place un cadre bienveillant garantissant la santé physique, morale et affective de chaque enfant.

■ **S'engager pour le bien vivre ensemble**
Accompagner à la citoyenneté et favoriser le « construire ensemble ».

■ **Agir et sensibiliser à la transition écologique, à l'environnement**
Sensibiliser et éduquer pour former les futurs éco-citoyens de demain.

Dispositif adossé
à un PEDT

Organisation d'un accueil périscolaire déclaré

Mise en place d'activités attractives et diversifiées le mercredi pour en faire, s'il ne l'est déjà, un temps éducatif, conçu dans le respect des besoins et rythmes des enfants

Engagement à respecter les critères de la Charte Qualité Plan Mercredi

L'intégralité du projet est disponible sur le site internet de la mairie : <https://www.mairie-de-cravanche.fr/vie-scolaire>



Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. sont autorisés aux horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30 - 12h et 14h30 - 19h30

Samedis : 9h - 12h et 14h - 19h

Dimanches et jours fériés : 10h - 12h

Nuisances environnementales

Jeter ses déchets sur la voie publique, les trottoirs, dans les parcs, les forêts, les cours d'eau est formellement interdit et passible de 135 € d'amende



Obligation de tenir les chiens en laisse

(Arrêté municipal du 18 mars 2025)

Toute personne accompagnée d'un chien est tenue de le maintenir en laisse sur la voie publique et dans les espaces accessibles au public.

Les chiens de catégories 1 et 2 ainsi que ceux jugés dangereux doivent porter une muselière lors de promenades. Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal sur les espaces publics. Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. Toute infraction est passible d'une amende selon la réglementation en vigueur.

Un chien a certes besoin de pouvoir courir, ceci dans des endroits autorisés et aux périodes légales. Mais même ceux considérés comme « gentils » par leur maître peuvent être causes d'accidents : considérer un petit chien comme proie, poursuivre un pratiquant de jogging, se jeter sur une personne, un enfant pour « jouer ». Soyez responsable de votre animal et pensez aussi aux promeneurs qui empruntent les sentiers forestiers sans pour autant devoir slalomer entre les déjections canines.



■ **Ne laissons pas les chats de côté.**

Un chat non stérilisé peut avoir jusqu'à 60 chatons en 2 ans. Trop de chats errants envahissent les rues de nos communes et saturent les refuges.

Faire stériliser votre chat, c'est éviter la surpopulation, prévenir les abandons mais aussi protéger sa santé.

■ **Sans oublier les volailles et oiseaux d'extérieur**

Les déclarer à la mairie ou au moyen du document Cerfa 15472 est obligatoire pour tout détenteur de volatiles.

« Bien vieillir chez vous » des ateliers plébiscités, une grande satisfaction des participants

BIEN VIEILLIR

CHEZ VOUS !

ATELIER PREVENTION SANTE GRATUIT SUR INSCRIPTION

LA SANTÉ C'EST LE PIED

Avec l'intervention d'une Podologue
Et d'un Professionnel de l'activité physique adaptée

- Découvrir le pied, ses rôles et ses pathologies
- Identifier les moyens de préserver la santé de ses pieds avec des conseils pratiques
- Détecter des signes de faiblesse, savoir comment bien se chauffer
- Balade santé et rôle d'une activité physique régulière
- Partager un moment convivial

Atelier de 4 séances :
Les mercredis 19 & 26 novembre,
03 & 10 décembre 2025 de 10h à 12h

GRATUIT

INSCRIPTION

Auprès du secrétariat de la mairie :
03.84.26.07.10
contact@cravanche.fr

Organisé par la Mutualité Française BFC

Partenaires
Commune de CRAVANCHE
Territoire de Belfort
CNSA

À PARTIR DE 60 ANS

19 Novembre
De 10h à 12h

Salle de réception – Mairie
2 r Pierre et Marie Curie,
90300 CRAVANCHE

ATELIER PREVENTION SANTE

BOUGER MÉMORISER

STIMULEZ VOTRE MÉMOIRE !

- Faites le lien entre la mémoire et l'activité physique au quotidien
- Découvrez des activités variées pour stimuler votre mémoire
- Séances guidées par des professionnels
- Venez participer quel que soit votre niveau, tout sera adapté !
- Rencontrez des personnes autour de chez vous pour partager des moments conviviaux

7 séances de 1h30 à 2h : les mercredis 14, 21, 28 janvier 2026,
04, 25 février, 04 & 11 mars à 10h

GRATUIT

INSCRIPTION

Auprès du secrétariat de la mairie :
03.84.26.07.10
contact@cravanche.fr

Organisé par la Mutualité Française BFC

Partenaires
Commune de CRAVANCHE
Territoire de Belfort
CNSA

À PARTIR DE 60 ANS

14 Janvier
De 10h à 12h

Salle de réception – Mairie
2 r Pierre et Marie Curie,
90300 CRAVANCHE

Deux ateliers gratuits ont été proposés par le CCAS de Cravanche, la Mutualité française Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil départemental. Des professionnels de l'activité physique adaptée (APA) et dans le domaine de la santé ont animé ces séances

La santé c'est le pied

Le pied, un organe de support, d'équilibre et de mobilité si loin de nos yeux qu'on l'oublie souvent jusqu'à ce qu'il nous rappelle à l'ordre.

Lors de quatre séances en novembre et en décembre 2025, animées par un podologue et un professionnel APA, les participants ont ainsi découvert l'importance du pied dans le maintien d'une bonne santé : son rôle, ses pathologies, les conseils pour en détecter les signes de faiblesse. Bien se chauffer, bien marcher, ces explications accompagnées d'exercices, notamment d'une balade, ont convaincu les participants que l'expression « bête comme ses pieds » était tout-à-fait inappropriée.

Bouger - mémoriser

« La mémoire diminue à moins qu'on ne l'exerce. » Cette citation attribuée à Cicéron a convaincu de sa pertinence les treize personnes inscrites à ces sept séances de janvier à mars 2026.

La mémoire est plurielle, auditive, visuelle, sensitive. Cet atelier a proposé des connaissances théoriques, des exercices physiques, des techniques de relaxation sous la direction d'une sophrologue ainsi qu'une marche d'orientation. Deux séances individuelles mises en place au début et à la fin de l'atelier ont permis d'évaluer les progrès réalisés. Un questionnaire de satisfaction a été établi en fin d'action. Les participants ont ressenti un impact très positif sur leur capacité de mémorisation. Ce travail permet de s'armer au mieux contre les effets dévastateurs de certaines maladies neurodégénératives et nombreux sont ceux qui ont déclaré vouloir le poursuivre au quotidien.

Repas des Aînés



Les doyens de cette assemblée, Marie-Louise Voiland et Jean-Pierre Barussaud, mis à l'honneur



Culture Food avait cette année préparé 186 repas pour cette manifestation organisée par le CCAS de Cravanche ce samedi 28 février. Si une douzaine d'invités n'ont pu venir, 157 Aînés, dont des résidents d'Âges et Vie, ont pris place autour des tables aux couleurs ensoleillées. L'ambiance joyeuse créée par le DJ d'Animation Dom-Music a largement contribué à la réussite de cet après-midi festif et les danseurs ont été nombreux à évoluer sur le parquet de la Cravannoise.

Les bénévoles des associations ont assuré le service et la commune les remercie sincèrement pour leur implication sans faille dans la vie cravannoise.



Le CCAS renouvelle l'action E-Carte Avantages Jeunes



Les Cravannois âgés de 12 à 25 ans pourront bénéficier de l'E-Carte Avantages Jeunes offerte par la municipalité.

De nombreuses réductions et gratuités leur seront proposées dans les domaines de la culture, des sports et des loisirs ainsi que dans les magasins partenaires en Bourgogne-Franche-Comté. Cette carte sera valable un an, du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027.

Pour l'obtenir il faudra :

- Venir vous inscrire en mairie avant le 14 août.
 - Présenter votre carte d'identité, un justificatif de domicile et une photo d'identité récente.
- La remise des cartes aura lieu mercredi 26 août 2026 à 18h à la mairie.

La carte **Avantage Jeune** vous invite à consulter son site : www.avantagesjeunes.com

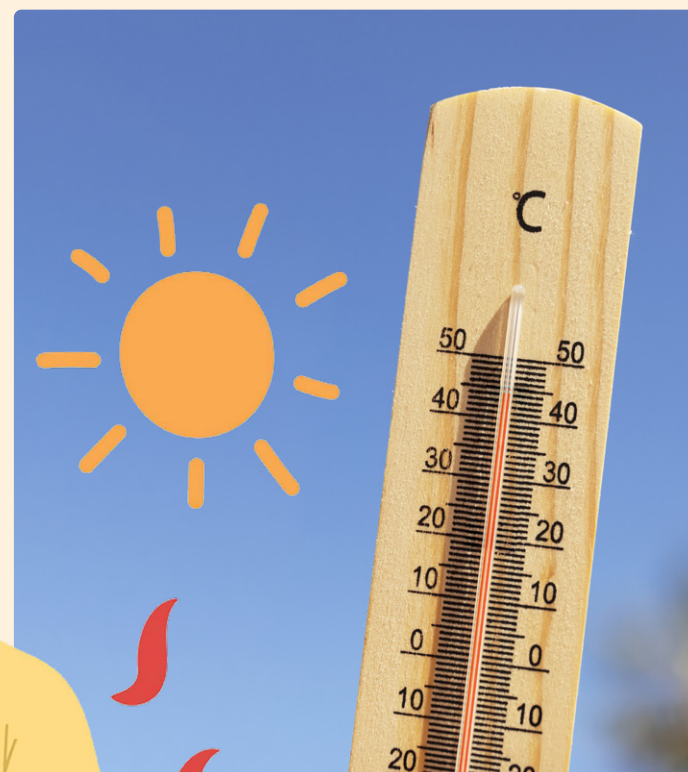
Plan canicule à Cravanche

Pour faire face à de fortes chaleurs estivales, la commune met en place plusieurs actions pour lesquelles les personnes désirant bénéficier de ces services doivent impérativement s'inscrire à la mairie.

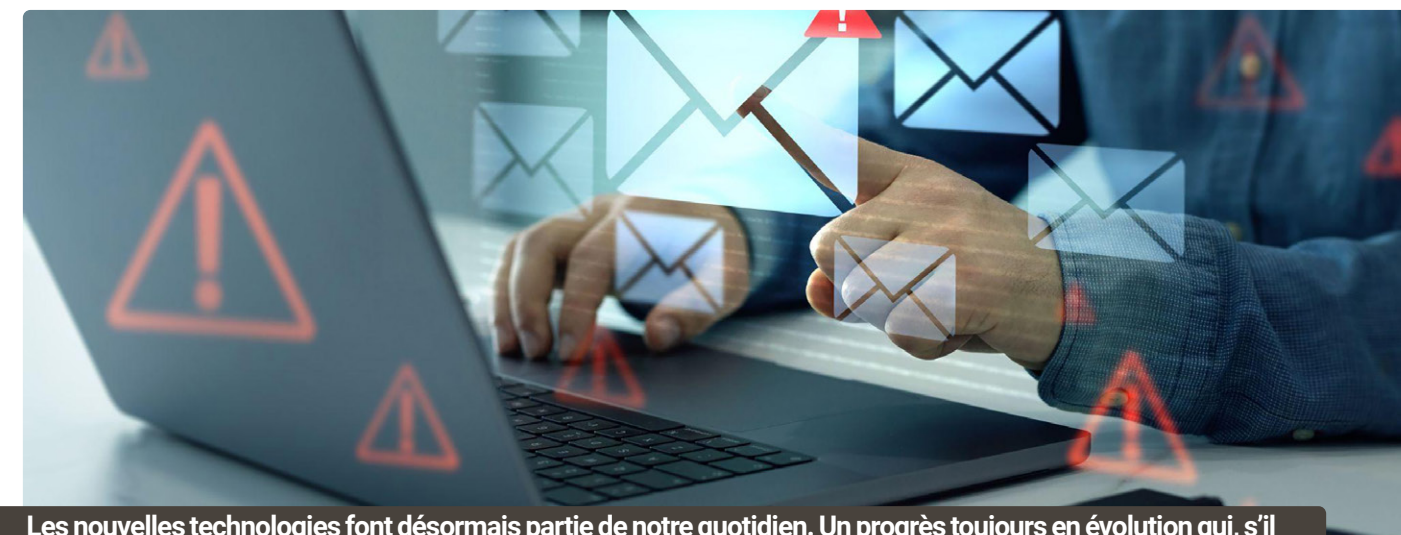
Les personnes âgées ou en situation de handicap pourront ainsi être contactées par des membres du CCAS qui évalueront l'aide à leur apporter.

En cas de déclenchement par la Préfecture des niveaux 3 ou 4 d'alerte canicule, une salle climatisée, avec eau fraîche et brumisateurs, sera à leur disposition tous les jours de 14h à 17h à la Résidence Bonnet, 14 rue de Mulhouse à Belfort. La commune de Cravanche ne peut en effet proposer en ses locaux un accueil dans de bonnes conditions.

Les personnes intéressées devront se déplacer par leurs propres moyens et ne pas oublier de s'inscrire au préalable en mairie.



Arnaques et fraudes au téléphone et sur internet



Les nouvelles technologies font désormais partie de notre quotidien. Un progrès toujours en évolution qui, s'il offre de nombreuses possibilités, est loin d'être maîtrisé et ouvre souvent la voie à des procédés frauduleux.



SOYEZ VIGILANTS

Les fraudes ont existé de tout temps mais depuis l'avènement d'internet et renforcées par l'Intelligence Artificielle, elles deviennent de plus en plus sophistiquées et requièrent attention et vigilance. Les escrocs jouent sur deux tableaux, l'émotion et l'urgence.

1| LES APPELS SILENCIEUX

Vous décrochez. Personne ne parle.

C'est souvent un robot qui vérifie que votre numéro existe.

Son but : Vérifier que votre numéro de téléphone existe vraiment.

Si vous répondez, vous recevrez d'autres appels.

Attention à votre voix !

L'arnaqueur peut enregistrer votre voix grâce à l'Intelligence Artificielle (IA). Même un simple « oui » peut être copié et utilisé à votre insu.

QUE FAIRE ?

Ne décrochez pas si le numéro est inconnu ou masqué.

Si vous avez décroché : ne dites rien. Attendez.

Si personne ne parle : raccrochez tout de suite.

Si c'était important : la personne laissera un message.

2| LES TYPES D'ARNAQUES

■ **Les arnaqueurs font semblant d'être quelqu'un d'autre.**

Ils créent un sentiment d'urgence pour vous faire agir vite.

■ **Faux agent officiel**

(impôts, Sécurité sociale, police...)

Il vous accuse d'un délit ou vous menace de poursuites judiciaires.

■ **Faux conseiller bancaire**

Il prétend que votre compte a un problème.

■ **Faux technicien informatique**

Il prétend réparer un virus et peut installer un logiciel malveillant.

■ **Faux proche en détresse**

Il se fait passer pour un membre de votre famille et demande de l'argent rapidement.

■ **Faux cadeaux ou loteries**

On vous demande un numéro de compte ou un RIB. C'est faux.

3| LES BONS RÉFLEXES

■ **Ne donnez jamais**

vos codes secrets ni votre carte bancaire.

■ **En cas de doute :**

raccrochez puis rappelez vous-même avec le vrai numéro.

■ **Ne cliquez pas**

sur les liens contenus dans les SMS ou e-mails suspects.

■ **Ne remettez jamais**

votre carte bancaire à un coursier ou à une autre personne.

■ **Si vous doutez d'une voix :**

posez une question que seul votre proche connaît.

■ **Ne vous pressez jamais.**

Prenez toujours le temps de réfléchir.

UN PEU DE VOCABULAIRE

■ **Phishing :** Faux message (e-mail ou SMS) qui se fait passer pour un organisme officiel pour voler vos données.

■ **IA = Intelligence Artificielle :** Programme informatique capable d'imiter une voix humaine ou de rédiger des messages faux.

■ **Usurpation d'identité :** Quelqu'un se fait passer pour vous ou pour une personne de confiance.

■ **Logiciel malveillant :** Programme installé en secret sur votre ordinateur pour vous espionner ou vous bloquer.

■ **RIB = Relevé d'Identité Bancaire :** vos coordonnées de compte. Ne le communiquez jamais par téléphone.

■ **Poursuites judiciaires :** Procédure devant un tribunal. Aucun agent ne peut vous menacer par téléphone.



Signaler une arnaque

masecurite.interieur.gouv.fr
ou auprès du commissariat ou de la gendarmerie.



Travaux et améliorations à l'école Jean de la Fontaine

Dans le cadre de l'entretien et de l'amélioration continue des équipements scolaires, plusieurs travaux ont été réalisés ces derniers mois à l'école Jean de La Fontaine. Ces interventions visent à renforcer le confort des élèves et des équipes éducatives, améliorer la sécurité des lieux et valoriser les espaces de vie de l'établissement.



- 1 | La signalétique autour de l'école va être renforcée et des panneaux vont être posés par l'entreprise PHILOR (Belfort) pour un montant de 1 446 € TTC
- 2 | Des volets et des écrans solaires ont été installés dans la classe de CE2, côté sud, par la société JLR Diffusion (Offemont) pour un montant de 3 351 € TTC.
- Une fuite d'eau pluviale en toiture, au niveau de la noue de l'école maternelle, a été réparée par la société TECHNITOIT (2 366 € TTC) grâce à la pose d'une gouttière additionnelle reliée à une descente d'eau pluviale supplémentaire.
- 3 | Du mobilier urbain (table et bancs) a été acheté par la Coop de l'école et l'association des parents d'élèves et sera installé prochainement dans la cour des écoles élémentaire et maternelle.
- 4 | Les blocs en béton de la Place Yves Druet ont été recyclés et se trouvent maintenant au bord des terrains de pétanque où ils servent de bancs.
- Et pour terminer, dans le cadre du projet PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), un système d'alarme anti-intrusion est à l'étude et devrait être opérationnel très bientôt. Plusieurs entreprises ont d'ores et déjà été consultées.



Travaux de maintenance voirie

Une importante opération de maintenance de la voirie a été réalisée cet été sur la commune de Cravanche. L'entreprise attributaire du marché est l'entreprise SAS KALBE (Essert) pour un montant de 12 396 € TTC.

- De nombreux nids de poules ont été rebouchés, soit avec de l'enrobé à chaud, soit par la technique du Blowpatcher.
- **Les rues concernées sont :** rues de Vesoul, Jules Ferry, Edouard Frossard, Berly, Champs de la croix, Résidence des 3 chênes.
- Des bordures, des barrières et des potelets urbains ont été remplacés
- **Les rues concernées sont :** rues Jean Moulin, des Acacias, des Commandos d'Afrique, de Vesoul.
- En parallèle une opération de marquage routier va être réalisée pour améliorer la sécurité de tous.
- **Les rues concernées sont :** rues Pasteur, Berly, du Salbert, Ferry, Frossard.
- **Les parkings vont également être retracés :** (Berly, Val du Salbert)
- Pour compléter, une opération de balayage sera assurée par l'entreprise Fariney (Héricourt).

Sécurité | Prévention

Rappel concernant les caméras de vidéosurveillance pour les particuliers

Les caméras de vidéoprotection implantées par la commune sur l'espace public ont fait l'objet d'une demande d'autorisation à la préfecture et répondent à des règles très strictes.

L'installation d'une caméra par un particulier sur son espace privé ne requiert aucune autorisation spécifique mais la surveillance est strictement limitée à la sphère privée. Il est interdit de filmer les voies publiques comme les rues, trottoirs ou tout autre espace public.

De même la caméra ne doit pas pointer sur les propriétés voisines, cours, jardins. Si c'est le cas, le plaignant peut vous demander de la repositionner et, en cas de refus, saisir :

- le service des plaintes de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ;

■ les services de police ou de gendarmerie, ou de police municipale ;
 ■ le procureur de la République ou le tribunal civil.
 Une caméra mal positionnée qui filme l'espace public ou privé d'autrui sans autorisation pourrait engager votre responsabilité civile et pénale.



Claude Faivre



Né à Lomont, en Haute-Saône, le 4 août 1944, Claude Faivre a vécu à Cravanche où il prit part activement à la vie communale. Employé chez Alsthom, il consacra une grande partie de son temps libre à la commune où il fut conseiller municipal pendant plus de 10 ans sous le mandat de Gilbert Dolat, jusqu'en 1995.

Également engagé dans le monde associatif, il fut à l'origine du club de handball La Cravannoise, créé en 1965 avec Gilbert Vincent et Guy Mouzimann. Homme passionné, proche de son équipe qu'il accompagnait dans tous ses déplacements, il sut y établir de solides liens d'amitié au point d'être considéré comme le cœur et l'âme du club. Avec Christiane Jouquez qu'il épousa le 30 juillet 1966, ils fondèrent un foyer heureux avec leurs deux filles Christelle et Caroline puis accueillirent trois petits enfants, Timéo, Léo et Léa.

Uni dans la vie, le couple ne supporta pas longtemps la séparation. Cinq jours après la disparition de son épouse, Claude partit à son tour le 16 janvier 2026 et c'est lors d'une cérémonie commune le 20 janvier que tous ceux qui les connurent purent leur dire adieu.

Marie-Odile Chambard



la maison d'éducation de la Légion d'honneur à Paris puis intégra l'école polytechnique féminine avant de travailler comme ingénieure à la SEREB. Elle y rencontra celui qui devint son mari et qu'elle suivit lorsqu'il vint travailler à l'Alsthom.

De nombreux lecteurs Cravannois se souviennent de cette amoureuse des livres qui offrit de son temps à la bibliothèque encore installée dans les locaux de la Cravannoise lorsque, en 1988, elle prit le relais de Mme Poichet.

Après une formation de bibliothécaire, elle devint directrice de cette bibliothèque devenue municipale sous le maire Gilbert Dolat en 1994. En 2004, Marie-Odile passa le flambeau à Françoise Simon, sans pour autant abandonner l'équipe de bénévoles.

Également sportive et passionnée de culture et de voyages, Marie-Odile a contribué durant de longues années au développement de la médiathèque cravannoise.

Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

Arrivée à Cravanche en 1971, Marie-Odile Chambard s'est éteinte à l'âge de 84 ans le 15 janvier 2026. Née au Vietnam à Hué en 1941, elle fut très tôt orpheline de père, puis connut une période d'emprisonnement avec sa maman et ses frères et sœurs jusqu'à la capitulation japonaise. Rapatriée en France, elle vécut chez ses grands-parents, obtint son baccalauréat à

Elections sénatoriales le 27 septembre 2026

Le Sénat représente les collectivités territoriales de la République. Il compte 348 sénateurs qui votent les lois et contrôlent l'action du gouvernement avec l'Assemblée nationale.



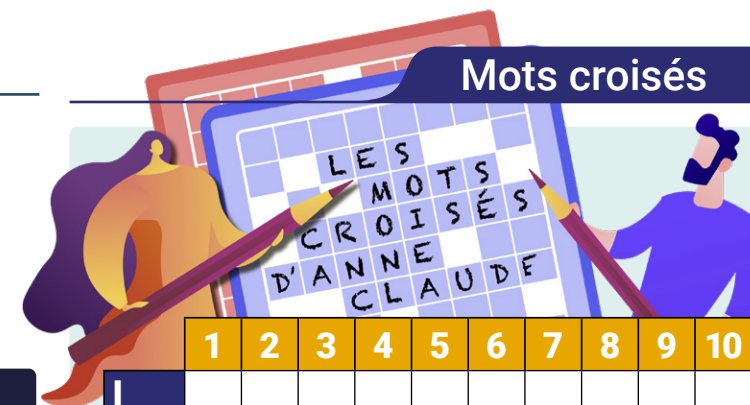
Les candidats à l'élection sénatoriale doivent être âgés de 24 ans révolus au jour du scrutin. Le mandat d'un sénateur est de six ans et le renouvellement se fait par moitié tous les trois ans. Le Territoire de Belfort est concerné cette année par cette élection.

Les sénateurs ne sont pas élus au suffrage universel mais par un collège électoral de « grands électeurs » : députés, sénateurs, conseillers régionaux et départementaux ainsi que les délégués des conseils municipaux qui représentent 95 % des grands électeurs. La désignation des délégués s'est faite le vendredi 5 juin dans toutes les communes, lors d'un conseil municipal convoqué non pas par le maire mais par l'État, par décret. Le nombre de délégués à élire dépend de la taille de la commune ; cinq délégués et trois suppléants ont ainsi été élus à Cravanche.

Le mode de scrutin pour les départements les moins peuplés, tel le Territoire de Belfort, est dit « majoritaire à deux tours ». Un ou deux sénateurs sont élus, en l'occurrence un seul pour notre département. Si la majorité absolue n'est pas atteinte au premier tour, un second tour est organisé dans la même journée.

Dans les départements plus peuplés et qui comptent au moins trois sénateurs est appliqué un scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Les sièges sont alors répartis selon la règle de la plus forte moyenne.

Le vote est obligatoire pour les grands électeurs et leurs suppléants et la non participation est passible d'une amende de 100€, hormis un motif légitime.



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I On s'y perd
- II Fictif | Il porte une charge
- III Sont à moi | Albion l'a quittée
- IV Constricteur déconstruit | Passé récent
- V Parfume la pizza
- VI Prirent en compte
- VII Apports de brus | Opposés sur la boussole | 900 pour César
- VIII Université populaire Belfortaine | À douille ou à cliquet
- IX Bordent Evette. Renoncement
- X Elle a sa place à Belfort

VERTICALEMENT

- 1 Très utile au serveur
- 2 Air chez Bach | Cryptée
- 3 On peut y visiter un musée de l'artisanat et des traditions rurales
- 4 Devise nippone | Groupe de connaissances
- 5 Auguste impressionniste | Initiales musicales chez Gainsbourg
- 6 Pâques au Chili | Du tonnerre !
- 7 Membres d'une ethnie vivant essentiellement en Birmanie | Négation
- 8 Symbole chimique | Début d'interdiction | Dans un aqueduc
- 9 Binette | Appelle le marteau
- 10 Un type bien exalté

Remise des récompenses aux lauréats du baccalauréat avec mention TB

C'est la période du baccalauréat et peut-être les épreuves ont-elles déjà commencé. Si vous habitez Cravanche et obtenez une mention TB, vous pourrez participer fin août à une cérémonie de distinction où vous sera remise une récompense par virement.



Pour cela, il sera nécessaire de vous inscrire en mairie.

Vous serez ensuite contacté par un mail dans lequel il vous sera demandé de fournir les documents suivants :

- une copie de vos relevés de notes
- un justificatif de domicile
- Un RIB

Votre présence à la cérémonie sera indispensable pour recevoir la récompense mais, en cas d'impossibilité, vous pourrez vous faire représenter.

Le recensement citoyen obligatoire à 16 ans



Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du parcours de citoyenneté.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Pièces à fournir : Carte Nationale d'Identité, Justificatif de domicile, Livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

Si vous ne vous êtes pas fait recenser dans les délais, il faut vous présenter à la mairie ou au consulat pour régulariser votre situation au plus vite.

Retrouvez toutes les informations dans le numéro 18 de Cravanche le Mag' ou sur le site de la commune :

www.mairie-de-cravanche.fr

Mots croisés : solution



E	U	Ø	I	T	B	U	P	R	E	X
N	O	N	A	B	A			E	E	XI
E	L	C		I		E	E	I	D	VIII
C	M	S	N	S	T	O		D	O	VII
U		T	N	E	R	E	C	A	T	VI
G		N	A	G	R	I	O		N	V
R	E	I	H		O			A	B	IV
E	U		S	E	N	E		M	I	III
N	O		I		L	E	E	I	R	II
E	H		N	I	R	I		L	A	I
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	



Agenda

- **Samedi 20 juin :** Cravanche en fête
- **27 et 28 juin :** Portes ouvertes Show Danse & Sing Studio
- **Dimanche 13 septembre :** Vide-grenier
- **Samedi 10 octobre :** Après-midi dansant du club du Bois Joli
- **Samedi 17 octobre :** Concert CSF avec « Entre Filles »
- **Dimanche 8 novembre :** Bal Folk CSF
- **Mercredi 11 novembre :** Cérémonie patriotique